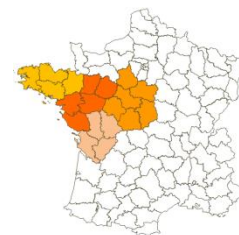


Bulletin de santé du végétal Inter-régional

Lin Oléagineux du 14/03 au 20/03/2018



LIN OLEAGINEUX

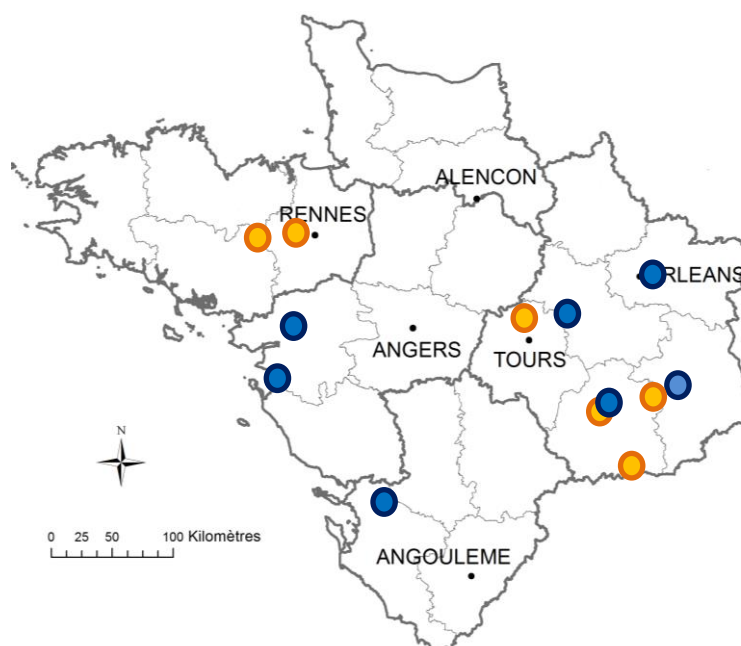
PRESENTATION RESEAU LIN OLEAGINEUX NORD-OUEST 2017-2018

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 13 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2017/2018. La répartition régionale est la suivante : 8 parcelles en Centre, 1 en Poitou Charentes, 2 en Bretagne, 2 en Pays de la Loire.

Les observateurs du réseau lin oléagineux Centre et Ouest sont CA36, CA 41, CA44, CA45, EPLEFPA du Cher, AXERREAL, ETS Villemont, ETS BODIN, Bernard AgriService, Groupe d'Aucy et Terres Inovia.

Cartographie du réseau de parcelles fixes lin oléagineux (à la date du 27/02/2018)

Cette semaine, 6 parcelles de lin oléagineux d'hiver ont fait l'objet d'une collecte d'observations : Bretagne 2, Centre-Val de Loire 5, Poitou-Charentes 0, Pays de la Loire 0.



● Parcelles de lin oléagineux d'hiver ayant fait l'objet de suivis cette semaine

● Parcelles de lin oléagineux d'hiver n'ayant pas fait l'objet de suivis cette semaine

Bulletin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA36, ETS BODIN, AXERREAL, Groupe d'Aucy et Terres Inovia.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

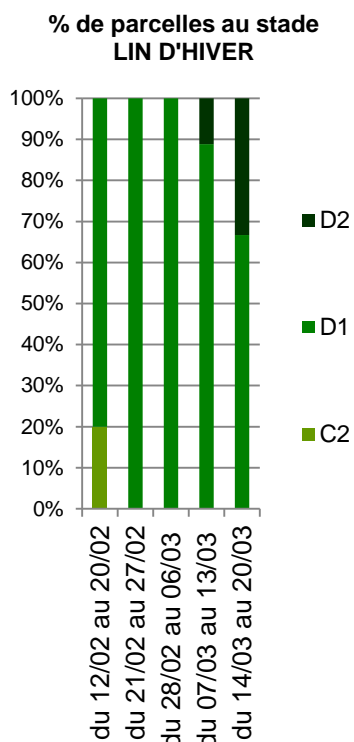
Terres
Inovia
l'agronomie en mouvement

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018



STADE PHENOLOGIQUE ET ETATS DES CULTURES



Cette semaine, les lins sont entre le stade D1 (= 10 cm) et D2 (= 20 cm), majoritairement restant encore au stade D1 (= 10 cm). Les stades évoluent lentement. Les températures redescendent sous les normales encore en ce début de semaine.

Les années précédentes, à la même date, les stades s'échelonnaient en 2017 entre D1 et D2, en 2016 entre D2 et D4, en 2015 entre D1 et D3, en 2014 entre D3 et D5 et en 2013 entre D1 et D2. On se retrouve sur une année tardive avec des stades peu avancés. Mais contrairement à l'année dernière où le retard était dû aux conditions de sec de l'automne, cette année le retard est dû aux conditions de sortie d'hiver (froides et humides).

Rappel : un stade est considéré atteint au sein de la parcelle lorsque 50 % des plantes sont à ce stade.

Stade du 14/03 au 20/03/2018 réseau SBT Lin oléagineux d'hiver	Nombre de parcelles	Localisation (département)
D1 (= 10cm)	8	36 (x2), 37, 56
D2 (= 20cm)	1	36, 35

FROID

Bilan des dégâts de froid observés dans les parcelles du réseau :

Le secteur le plus atteint est la région Centre-Val de Loire. Les dégâts sont répartis de manière hétérogène sur le territoire, liés très probablement à l'orientation des parcelles (le vent aura influencé les températures durant cet épisode de gel).

Sur la parcelle de Saint Martin (36), où la semaine dernière, était signalé 30% de plantes atteintes par des dégâts de froid, cette semaine il est signalé l'apparition de nouvelles ramifications sur quasiment la totalité des pieds atteints par le gel.

Dégâts de gel : Quand et comment observer ?

Après cet épisode de froid, il faut attendre encore quelques jours pour faire un vrai diagnostic. Observer les symptômes sur appareil végétatif et racinaire : brunissements des organes ou organes flasques sont signes de dégâts liés au gel. Des compensations sont possibles selon les types de symptômes observés.

- **Observer la tige principale et les ramifications** : les ramifications détruites par le froid sont de couleur vert glauque, virant ensuite au marron, non turgescents.
- **Observer l'état du système racinaire** : La résistance des racines à l'arrachement est un bon indicateur afin de savoir si les plantes sont encore vivantes. Les plantes mortes présentent des racines nécrosées dont l'écorce part facilement
- **Vérifier la présence de jeunes bourgeons axillaires** à la base du plateau de ramification. Il faudra attendre une vraie reprise de végétation pour observer ces compensations.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO



A gauche : plateau de ramification semble sain -> surveiller apparition nouvelles ramifications. A droite : plateau de ramification brunit, jaunâtre. Tissus gelés -> compensation impossible. Source Axereal 2018.



Emission de nouvelles ramifications suite au gel 2012. Plateau de ramification sain, ramifications initiales détruites par le gel. Source Terres Inovia.

SEPTORIOSE - KABATIELLOSE

Contexte d'observations

Pas d'évolution depuis la semaine dernière.

Analyse du risque

Dans les parcelles signalant les premiers symptômes, surveiller la progression des symptômes sur les étages supérieurs. En l'absence de protection à l'automne une protection en sortie d'hiver peut être justifiée dans les parcelles qui montrent une évolution des symptômes sur les étages supérieurs. Risque moyen.

Dans les parcelles ne signalant pas de symptômes le risque est faible. Aucune protection n'est justifiée à ce jour.

Rédacteur : Nina Rabourdin, Terres Inovia
Suppléant : Guy Ajauré, Terres Inovia
En partenariat avec ARVALIS – Institut du végétal

Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Bulletin
de santé
du végétal
ECOPHYTO

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. Le Terres Inovia dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018